

MISSION La MRC de Drummond permet à ses municipalités locales de concevoir régionalement l'aménagement du territoire et de planifier leur développement. Elle assume des responsabilités dans les domaines de l'évaluation foncière, de la gestion des cours d'eau, de la culture, du développement de la ruralité, du développement économique, de la gestion des matières résiduelles, de la sécurité incendie, de la sécurité publique et du transport collectif. La MRC peut également choisir d'exercer certaines autres compétences, sur une base facultative.

VISION La MRC sera reconnue comme une organisation performante pour la qualité de ses services et le soutien qu'elle offre aux municipalités. De par sa collaboration et son engagement, elle se positionnera comme leader du développement de sa zone agricole. Elle aura également encouragé une collaboration entre les municipalités pour implanter une gestion harmonieuse et durable de son territoire.

ENJEU 1 | La qualité des services de la MRC

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	15	16	17
1 Intégrer les nouvelles responsabilités de la MRC en lien avec sa mission	▶ 1.1 Planifier et organiser les nouveaux mandats de développement confiés à la MRC en partenariat avec les élus, les organisations locales et régionales et les partenaires concernés	Documents à jour	100 % à jour	X		
2 Développer des services de haute qualité en fonction des besoins et des particularités de chacune des municipalités	▶ 2.1 Consulter les municipalités pour connaître leurs besoins et développer les services qui y répondent	Nombre de rencontres/qualité des services	2 ateliers /année Mise à jour des ententes de service	X	X	X
	▶ 2.2 Établir des standards de qualité et des indicateurs de haute performance à l'interne et optimiser les communications entre les membres de l'équipe	Qualité du service à la clientèle	1 sondage/année 1 à 3 actions d'optimisation à l'interne/année	X	X	X

ENJEU 2 | Le positionnement de la MRC et son rayonnement

3 Mettre en place une stratégie efficace de communication et de visibilité sur le territoire	▶ 3.1 Établir un plan d'action chaque année pour la MRC, basé sur le plan de communication	Plan d'action	1/année	X	X	X
	▶ 3.2 Optimiser les représentations sur différentes instances et lors d'activités et d'événements locaux et territoriaux	Nombre de présences/représentations	2 à 5/année	X	X	X

ENJEU 3 | L'occupation et le développement du territoire

4 Initier et participer à l'élaboration d'une stratégie de développement durable du territoire avec les municipalités et les partenaires du milieu	▶ 4.1 Mettre en place le processus d'énoncé de vision stratégique tel que stipulé dans la LAU	Processus complété	1 vision à jour			X
	▶ 4.2 Réviser les priorités budgétaires en fonction de la nouvelle stratégie durable de développement	Budget priorisé et approuvé	1 planification budgétaire à jour		X	
	▶ 4.3 Accompagner de façon proactive les municipalités/OBNL ruraux dans leurs projets de développement	Nombre de projets/effet de levier	20 dossiers/année	X	X	X
5 Se positionner comme leader régional dans le développement durable de la zone agricole	▶ 5.1 Créer un comité sur la relève agricole et planifier son développement	Comité en place	1 comité		X	
	▶ 5.2 Faire un plan de développement de la zone agricole	Processus du PDZA complété	1 PDZA			X